



COMPTE RENDU SOMMAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 19 FEVRIER 2020

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Locales

L'an deux mil vingt, le dix-neuf février, à 20 heures 00,

Le Conseil Municipal, régulièrement convoqué par le Maire conformément à l'article L.2121-10 du Code général des collectivités territoriales le 13 février 2020, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur Christophe BRETTON, Maire.

PRESENTS: 16

ABSENTS EXCUSES : 3

ABSENTS : 4

Au cours de cette séance, le Conseil Municipal a :

1. Approuvé le compte de gestion 2019 du budget communal
2. Approuvé le compte administratif 2019 du budget communal et l'affectation du résultat en découlant
3. Voté le budget primitif 2020 de la Commune
4. Voté les taux d'imposition de la Commune
5. Approuvé le compte de gestion 2019 du budget annexe MSP
6. Approuvé le compte administratif 2019 du budget annexe MSP et l'affectation du résultat en découlant
7. Voté le budget primitif 2020 du budget annexe MSP
8. Approuvé le dossier de demande de subvention pour l'enfouissement des réseaux de la rue du Champ de Mars (Télécom et électrique)
9. Approuvé le dossier de demande de subvention pour l'acquisition d'un bien immobilier pour les équipements communaux
10. Approuvé le dossier de demande de subvention pour l'amélioration qualitative du restaurant scolaire et de la cour de l'école
11. Approuvé le dossier de demande de subvention pour la poursuite de la rénovation (énergétique) de l'école maternelle et de son restaurant
12. Approuvé le dossier de demande de subvention petite enfance/jeunesse – CEJ
13. Approuvé le dossier de demande de subvention petite enfance/jeunesse – CAF
14. Refusé auprès de L.F.A. la création d'un conseil intercommunal de sécurité et de prévention de la délinquance
15. Accepté la mise en place d'un périmètre de préemption autour de la Maison de Santé Pluridisciplinaire
16. Emis un avis favorable à de nouvelles désignations dans le cadre de l'adressage
17. Validé le renouvellement de la convention d'utilisation du domaine public (snack) et fixé les nouveaux tarifs pour 2020
18. Approuvé le projet d'une classe inclusive
19. Décidé de créer une réserve civile communale.

Le Maire,

Christophe BRETTON

